

De grandes entreprises s'engagent aux côtés de la Ville de Paris contre le dérèglement climatique

Lundi 12 octobre à 10h45, Hôtel de Ville (4e)

Lundi, de nouvelles entreprises rejoindront la Ville de Paris dans son combat contre le dérèglement climatique, en signant la charte « Paris Action Climat ». Aux côtés de l'Exécutif parisien, elles dévoileront leurs engagements pour réduire leur empreinte carbone.

Deux mois avant la Conférence mondiale sur le Climat (COP21), la Ville de Paris invite 19 nouveaux organismes et entreprises à devenir partenaires du Plan Climat Energie de Paris.

Aéroports de Paris, le groupe Casino, Castorama, France Télévisions, TF1, Guerlain, Natixis, LVMH, Vinci ou encore le BHV Marais s'engageront, en signant la charte « Paris Action Climat », à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs consommations d'énergie d'ici 2020. Lors de cette cérémonie de signature, aux côtés de l'Exécutif parisien, les entreprises présenteront leurs engagements pour y parvenir.

Le Plan Climat Energie de la Ville de Paris, actualisé en 2012, vise notamment à mobiliser les acteurs du territoire parisien pour atteindre ses objectifs en accompagnant les entreprises et en valorisant leurs initiatives de lutte contre le dérèglement climatique.

Personnalités présentes :

- Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la nuit et des relations avec les arrondissements
- Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau et du plan Climat Energie Territorial
- Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

Date et lieu :

Lundi 12 octobre à 10h45, 5 rue Lobau (4e)

Contact presse : Alison Hadjez / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61